

# COMMUNE DE PARSAC-RIMONDEIX

Séance du 14 décembre 2023 à 18 h 00

## PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes

L'an deux mille vingt-trois le 14 décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la commune de Parsac-Rimondeix, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François RIVA, Maire.

**Date de convocation** : 23 novembre 2023

**Présents** : M. RIVA F., M. LESAGE M., M. FURET C., M. TETE D., MME SIMONET M.C., M. GAUMER V., MME THOMAS G., M. GOUABAULT R., M. AUFORT E.,

Monsieur CHABIRON Sébastien est nommé secrétaire de séance

**Quorum** : 9

**Ordre du jour** :

- Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences
- Adhésion au groupement de commandes porté par le syndicat mixte est creuse développement pour la réalisation de diagnostics immobiliers règlementaires sur les logements communaux
- Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société « API DISTRIBUTION SAS » pour l'implantation d'un commerce de proximité
- Seuil plafond de délégation des décisions d'admission en non-valeur
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention portant mise à disposition d'un terrain
- Convention de mutualisation des personnels avec le collège Octave GACHON
- Réactualisation des tarifs de garderie, salle polyvalente et cimetière
- Contractualisation « Boost'Comm'une » avec le département
- Adhésion à un groupement de commande pour « services de maintenance corrective et préventive des installations d'éclairage public »

**Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

**Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences**

**Voté à l'unanimité**

**Adhésion au groupement de commandes porté par le syndicat mixte est creuse développement pour la réalisation de diagnostics immobiliers règlementaires sur les logements communaux**

**Voté à l'unanimité**

**Approbation de la convention d'occupation du domaine public consentie à la société « API DISTRIBUTION SAS » pour l'implantation d'un commerce de proximité**

**Voté à l'unanimité**

**Seuil plafond de délégation des décisions d'admission en non-valeur**

**Voté à l'unanimité**

**Approbation de l'avenant n°1 à la convention portant mise à disposition d'un terrain**

**Voté à l'unanimité**

**Convention de mutualisation des personnels avec le collège Octave GACHON**

**Voté à l'unanimité**

**Réactualisation des tarifs de garderie, salle polyvalente et cimetière**

**Voté à l'unanimité**

**Contractualisation « Boost'Comm'une » avec le département**

**Voté à l'unanimité**

**Adhésion à un groupement de commande pour « services de maintenance corrective et préventive des installations d'éclairage public »**

**Voté à l'unanimité**

➤ **Questions diverses**

- Exonération de la taxe foncière sur le non bâti pour les producteurs agricoles bio pour une durée de 5 ans
- Pour la lutte contre l'habitat indigne (déploiement de la plate-forme Histologe), Mme Guylène THOMAS a été désignée et a acceptée d'être la référente pour la commune.

**Les délibérations sont consultables en Mairie**

La séance est levée à 20 heures 15

